

## AVIS DE CONVOCATION

**Aux membres de l'Association des Familles Roy d'Amérique (AFROY-A)**

Par la présente, vous êtes convoqués à la **21<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle (AGA)** qui se tiendra dans le cadre du **22<sup>e</sup> Rassemblement des Roy**  
Le dimanche 3 juillet 2016, à 13h30, au Centre communautaire,  
rue Principale, à Sainte-Élisabeth, dans Lanaudière

**Andrée Roy, secrétaire de l'AFROY-A**

### Projet d'ordre du jour

- 1.- Président et secrétaire
- 2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 août 2015 (Valleyfield)
- 4.- Rapport de la présidente
- 5.- Rapport financier 2015-2016
- 6.- Nomination d'un expert comptable
- 7.- Modification aux Règlements généraux
- 8.- Ratification des actes des administrateurs
- 9.- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
- 10.- Élection des administrateurs
- 11.- Varia
- 12.- Levée de l'assemblée

En vertu de l'article 8,04 des Règlements généraux de l'AFROY-A modifiés en août 2015, les postes 1 à 5 doivent être comblés lors de l'Assemblée générale de 2016.

Conformément à l'article 9,01 des Règlements, voici la liste des administrateurs, par numéro de poste, dont le mandat se termine en 2016 et qui sont rééligibles pour un mandat de deux ans :

- |                          |                          |                      |
|--------------------------|--------------------------|----------------------|
| 1.- Mme Jacqueline Roy * | 2.- Mme Suzanne Roy *    | 3.- M. Georges Roy * |
| 4.- Mme Andrée Roy *     | 5.- Mme Georgette Roy ** |                      |

\* Accepte de se présenter à nouveau

\*\* N'accepte pas de se présenter à nouveau

Selon l'article 8,02 des Règlements généraux, seuls peuvent être élus administrateurs les membres en règle âgés de 18 ans et plus.

**S.V.P. apporter ce document à l'assemblée, pour une meilleure participation.**